


La Banque de France défend le virement instantané

Par Le Figaro avec AFP
Publié à l'instant

▶ Écouter cet article 

00:00/02:20 



Un virement classique peut prendre généralement une journée, contre seulement 10 secondes pour un virement instantané. *Roman Babakin / stock.adobe.com*

Il représente seulement 3% de l'ensemble des virements réalisés en France, contre 10% dans le reste de l'Europe.

La Banque de France a encouragé mardi les particuliers et professionnels à utiliser davantage le virement instantané, tandis que la France souffre d'«*un petit retard*» en ce domaine par rapport à ses voisins européens. Malgré une hausse très importante du nombre de virements instantanés, ceux-ci ne représentent que 3% du total des virements en France, contre 10% en Europe, a déploré lors d'une présentation à la presse Julien Lasalle, secrétaire du Comité national des paiements scripturaux (CNPS), une enceinte de concertation présidée par la Banque de France et qui réunit les représentants du secteur des paiements.

Face à ce «*petit retard*», qu'il attribue notamment à un déficit de notoriété, le CNPS lance une campagne de communication à destination des particuliers et professionnels pour mieux faire connaître cet outil. Les virements instantanés, proposés par certaines banques comme une alternative aux virements classiques, sont réalisés, quand la banque du débiteur et celle du créateur le permettent, en moins de 10 secondes quels que soient l'heure et le jour de l'année.

Un outil efficace pour la vente entre particuliers

Un virement classique prend généralement une journée. Dans certains cas particuliers, comme un week-end suivi ou précédé d'un jour férié, il peut dépasser les 72 heures.

Au-delà des remboursements entre proches, le virement instantané peut se révéler particulièrement utile dans le cadre d'une vente entre particuliers, pour payer plus rapidement un artisan ou pour régler un fournisseur, a défendu Alexandra Madeline, secrétaire du groupe de travail sur le virement instantané. Face au coût de ce type de virement, que plusieurs établissements bancaires facturent, le comité a rappelé l'existence du système interbancaire Paylib, entièrement gratuit.

Autre avantage du virement instantané: la fraude y est plus faible que pour la carte bancaire ou le chèque, deux autres moyens de paiement du quotidien, a précisé Julien Lasalle. Elle reste en revanche supérieure à celle observée sur l'ensemble des virements mais cela s'explique par le fait que les salaires sont très majoritairement versés par virement classique, ce qui fait mécaniquement chuter le taux de fraude. Début avril, la Banque Postale avait annoncé la généralisation du virement instantané sans frais, après Crédit Mutuel et Boursorama.